



Livre blanc de l'Association canadienne des radiologistes

Le professionnalisme en radiologie

Introduction

L'Association canadienne des radiologistes (CAR) est la porte-parole nationale des radiologistes. Elle défend les normes de qualité les plus rigoureuses, fait la promotion de pratiques en matière de sécurité des patients et aide les radiologistes à dispenser les meilleurs soins de santé aux patients. Nous sommes des professionnels dont le champ d'action est la radiologie.

Lorsque le patient a besoin de soins, le professionnel reste sur place, même si son quart de travail est terminé. Lorsque le patient a besoin d'un défenseur, le professionnel est prêt et disposé à naviguer en eaux troubles. Lorsque le patient nage dans l'incertitude et craint pour l'avenir, le professionnel donne des conseils judicieux. Lorsque le système de santé dans son ensemble ne répond pas aux besoins du patient, le professionnel travaille sans relâche et de manière concertée de façon à trouver une solution. Voilà ce que le patient entend par professionnalisme.

La CAR est l'association professionnelle des radiologistes. Il est essentiel à ses yeux d'énoncer clairement l'importance du professionnalisme en radiologie, car ce concept occupe une place centrale dans la myriade d'activités qu'elle exerce au nom de ses membres. De plus, le respect des principes fondamentaux du professionnalisme oriente les soins aux patients et les services de radiologie dispensés par ses membres. À l'heure où les pressions exercées tendent à banaliser la prestation de services de santé, il est primordial de souligner que la responsabilité des médecins, y compris des radiologistes, vise d'abord le patient.

Aperçu

Le présent livre blanc explique ce qu'une norme de professionnalisme signifie pour les radiologistes.

- I. Définition du professionnalisme Perspectives en matière de professionnalisme
- II. Contrat social – rôle et apport des radiologistes
- III. Approche axée sur le patient
- IV. Qualité des soins
- V. Intendance et technologie

Que se passerait-il si vous négligiez vos obligations en vertu de ce contrat social? Eh bien, les Canadiens pourraient envisager de modifier le contrat et de redéfinir le professionnalisme à votre place.

Des règlements et des changements pourraient vous être imposés, probablement de manière à ce que votre privilège d'autoréglementation soit restreint, sinon supprimé.

L'un des meilleurs moyens pour vous et pour les membres de n'importe quelle profession d'éviter que des changements vous soient imposés est de souscrire sans cesse à de nouvelles idées, d'établir et de respecter assidûment des normes élevées et, surtout, de veiller passionnément à ce que votre profession serve le bien commun.

David Johnston, gouverneur général du Canada

Discours prononcé lors de la cérémonie de la collation des grades du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, 2012

Définition du professionnalisme

Le professionnalisme des médecins constitue la base du contrat social entre la société et la profession médicale. En retour, la société reconnaît aux médecins le privilège de l'autoréglementation de leur profession, pourvu qu'ils restent redevables envers la société, la profession et eux-mêmes. Selon l'Association médicale canadienne, « la profession médicale se caractérise par un engagement ferme envers le mieux-être des patients, des normes morales élevées, la maîtrise d'un corpus toujours plus imposant de connaissances et de compétences et une grande autonomie clinique. Les valeurs personnelles des médecins peuvent varier, mais comme membres de la profession médicale, on s'attend à ce qu'ils partagent et respectent les valeurs qui caractérisent la pratique de la médecine et le soin des patients¹. »

Le professionnalisme en radiologie va au-delà du travail clinique relatif à l'interprétation juste des examens diagnostiques. Il vise également l'apport unique du radiologiste au sein d'une organisation, du fait qu'il dispense des services à l'échelle de toutes les responsabilités professionnelles. Cet apport englobe aussi l'évaluation de la compétence professionnelle, la prise en charge des événements indésirables, la radioprotection, le leadership en matière de formation et de recherche, et la mise en commun interactive de l'expertise et de l'avis des radiologistes et des autres professionnels et membres du personnel technique. Il est par ailleurs fréquent de voir des radiologistes diriger des programmes d'amélioration de la qualité et d'assurance de la qualité qui favorisent le suivi efficace et l'amélioration des résultats pour les patients.

Le professionnalisme nourrit intrinsèquement le débat constructif autour de l'organisation et de la prestation des soins. Les professionnels sont appelés à définir collectivement (« à professer ») ce à quoi le grand public et les patients individuels sont en droit de s'attendre au chapitre des normes de compétence et des valeurs morales communes, et à prendre des mesures fiables pour que tous les professionnels de la santé respectent ces promesses². En outre, de nombreuses autres associations de médecins et de radiologistes, par exemple le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, l'Association médicale canadienne, l'American College of Radiology et la Radiological Society of North America, ont conceptualisé et défini le professionnalisme, puis l'ont mis en pratique à titre de principe directeur du travail quotidien du médecin.

Perspectives en matière de professionnalisme

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ont défini le professionnalisme comme l'un des rôles CanMEDS³. On attend des médecins qu'ils remplissent leur rôle de professionnel qui reflète les attentes de la société envers la profession, y compris la compétence clinique, l'engagement envers le maintien de la compétence, la promotion de l'intérêt public, le respect des normes éthiques, et des valeurs telles que l'intégrité, l'honnêteté, l'altruisme, l'humilité, le respect de la diversité et la transparence relativement aux éventuels conflits d'intérêts⁴.

¹ Association médicale canadienne. Politique de l'ACM : Le professionnalisme médical. Ottawa : Association médicale canadienne, 2005.

² Wynia MK, Papdakis MA, Sullivan WM, Hafferty FW. More than a list of values and desired behaviors: a foundational understanding of medical professionalism. Acad Med 2014;89:712-4.

³ Le référentiel CanMEDS vise à améliorer la formation des médecins et, par le fait même, les soins prodigués aux patients. Élaboré par le Collège royal au cours des années 1990, il avait pour objectif de définir les compétences nécessaires dans tous les domaines de l'exercice de la médecine, et établir ainsi des fondements généraux pour l'éducation médicale et la pratique au Canada. Le référentiel CanMEDS définit et décrit les compétences dont les médecins doivent faire preuve pour répondre de façon efficace aux besoins de celles et ceux à qui ils prodiguent des soins. Ces compétences s'articulent autour de sept rôles. Un médecin compétent intègre facilement les compétences des sept rôles CanMEDS. L'un de ces rôles est celui de professionnel.

⁴ Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada Rôle CanMEDS : professionnel. Consulté le 10 février 2017.

<http://www.royalcollege.ca/rcsite/canmeds/framework/canmeds-role-professional-f>

L'Association médicale canadienne a non seulement prié les médecins de prendre part aux discussions sur le professionnalisme médical, mais leur a également demandé de s'imposer en tant que leaders en la matière⁵. Pour sa part, la RSNA indique clairement dans l'avant-propos de ses modules sur le professionnalisme que le concept de professionnalisme englobe un ensemble de convictions et de valeurs qui traduisent un engagement envers la compétence et qui placent les intérêts des patients au-dessus de ceux des médecins. Elle précise aussi que le concept favorise l'établissement et le maintien de normes en matière d'éthique, de connaissances scientifiques et de communication⁶.

Le respect des principes directeurs du professionnalisme revêt une importance particulière au vu des pressions exercées sur la radiologie et sur l'ensemble du système de santé. Ces pressions peuvent être de nature financière ou administrative, ou liées aux ressources ou aux cas de conduite non professionnelle de pairs. De plus, les technologies novatrices, et potentiellement perturbatrices, pèsent lourd dans les activités quotidiennes des radiologistes.

Il est essentiel de distinguer l'art du diagnostic et la communication interprofessionnelle de la technologie liée à la production et à l'interprétation d'images pour définir et renforcer le rôle et l'apport des radiologistes au sein des équipes de soins. L'intégration de la technologie et des médias sociaux dans la prestation des services de santé peut transformer la relation entre le médecin et le patient. En tant que professionnels, les radiologistes doivent reconnaître et harmoniser les changements technologiques à leur obligation de dispenser des soins aux patients. Les besoins des patients sont au centre du professionnalisme, tout comme le contact humain inhérent et le lien de confiance que le médecin forge avec le patient.

Contrat social – rôle et apport des radiologistes

Le contrat social entre les radiologistes et le grand public repose sur la valeur de la radiologie et la place qu'occupe l'imagerie médicale dans le continuum de soins, de la pose du diagnostic aux soins subséquents. Le rôle des radiologistes est fondamental pour la prestation de soins aux patients, mais il n'est pas toujours pleinement compris par les agences gouvernementales, les autorités sanitaires régionales ou les collègues d'autres professions médicales. S'ils veulent optimiser leurs activités de promotion des intérêts et faire valoir la façon dont ils contribuent à la prestation des soins dans divers milieux, les radiologistes doivent montrer que la radiologie n'est pas simplement un poste coûteux dans les budgets des hôpitaux et des régions sanitaires, mais bien une composante professionnelle essentielle à la détermination des diagnostics et des traitements appropriés.

La CAR met l'accent sur les responsabilités des radiologistes en tant que médecins et reconnaît l'importance de la relation médecin-patient. Le fait d'accorder une grande importance à la gestion du volume d'interventions en radiologie sans tenir compte de la valeur des services risque d'entraîner des résultats cliniques indésirables pour les patients individuels. Des pressions sont exercées sur les organismes pour s'assurer qu'ils utilisent les ressources financières de façon optimale. Sans le côté éthique des usages de la profession, la quête du moindre coût en tant que seul résultat

⁵ Association médicale canadienne. Le professionnalisme médical. Consulté le 8 février 2017. <https://www.cma.ca/fr/pages/medical-professionalism.aspx>

⁶ Radiological Society of North America. RSNA Statement on Professionalism. Consulté le 22 mars 2017. <https://www.rsna.org/Professionalism/>

mesurable expose les patients à des risques. Les radiologies ont l'obligation d'adopter un comportement éthique et d'attendre un tel comportement de la part de leurs collègues.

Le professionnalisme suppose de cerner et de résoudre les enjeux éthiques observés dans le milieu d'exercice, mais également de gérer et d'atténuer les conflits d'intérêts. Le respect du contrat social exige un niveau d'intégrité professionnelle qui se manifeste dans tous les aspects du milieu d'exercice et de la vie professionnelle du médecin. Il est donc primordial que l'importance accordée à la valeur continue de faire partie intégrante des principes fondamentaux de la profession. En raison des pressions économiques exercées, la CAR doit renforcer et promouvoir l'importance des éléments éthiques et des usages de la profession.

Approche axée sur le patient

Les soins aux patients sont la *raison d'être* de l'imagerie médicale. Les radiologistes sont de plus en plus préoccupés par le fait que la soumission d'offres pour les contrats d'imagerie puisse banaliser le travail. Cette inquiétude résulte d'une préoccupation connexe concernant l'importance accrue accordée à la concurrence sur les prix uniquement fondée sur le volume d'examen interprétés. La CAR admet l'importance des mesures de limitation des coûts, mais maintient que de telles mesures doivent être prises dans un contexte d'approche axée sur le patient. Les radiologistes, en tant que membres à part entière de l'équipe de soins, ajoutent une valeur mesurable aux soins médicaux et doivent s'assurer que la prestation des services d'imagerie médicale accorde la priorité aux patients⁷.

La CAR et ses radiologistes membres préconisent l'interprétation rapide des examens et contribuent aux initiatives visant à réduire les temps d'attente et à élargir l'accès aux soins. La CAR prescrit aussi l'utilisation appropriée de l'imagerie médicale. Pour ce faire, elle participe à des programmes et adopte des technologies qui permettront à tous les patients de subir les bons examens au bon moment. Les radiologistes qui adhèrent pleinement à cet aspect du professionnalisme mettent régulièrement leur expertise à profit en collaborant avec leurs collègues d'autres domaines de spécialité et en faisant office de conseillers en ce qui concerne la pertinence des examens d'imagerie. Les radiologistes favorisent l'utilisation optimale et efficace des ressources du système de santé lorsqu'ils sont en mesure d'échanger avec leurs collègues.

Qualité des soins

Par souci de professionnalisme, il incombe aux radiologistes de participer aux initiatives et d'encourager les efforts de leurs collègues du même domaine, ainsi que les autres professionnels de la santé, afin d'améliorer le système de santé. Le professionnalisme guide l'amélioration générale de la qualité en matière de sécurité des patients, l'innovation en radioprotection ainsi que le suivi, le contrôle de l'utilisation et l'examen par les pairs. L'autoréglementation et les initiatives autodirigées pour améliorer la qualité des soins et l'expérience des patients font partie intégrante du professionnalisme en radiologie.

⁷ Abhi Bhandari et Thy Dinh. *La valeur de la radiologie au Canada*. Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2017, p. 19.

La CAR intervient dans la réglementation et le maintien de normes de qualité au nom de ses membres, par souci de professionnalisme. Les radiologistes partagent leur expertise et leur expérience clinique et participent à des programmes d'apprentissage continu appuyés par la CAR. En raison de leur affiliation à la CAR ou par l'intermédiaire de celle-ci, les radiologistes contribuent positivement à la collectivité en dirigeant des programmes d'assurance de la qualité et en favorisant l'adoption de pratiques exemplaires en collaboration avec des organismes tels que le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Intendance et technologie

Le rôle du radiologiste au sein d'un hôpital ou d'une clinique a toujours été de faire le meilleur usage d'une multitude d'outils technologiques. De la radiographie qui remonte à l'aube du XX^e siècle aux plus récentes innovations comme la tomosynthèse tridimensionnelle, les radiologistes se sont toujours tenus à l'avant-scène des changements technologiques et de leur utilisation en médecine. L'un des éléments centraux du professionnalisme en radiologie est la responsabilité envers les patients. En vertu de cette responsabilité, les radiologistes doivent tirer parti des

Éléments clés du professionnalisme des radiologistes

- Définir la valeur de la radiologie tout en respectant le contrat social
- Axer les processus de travail et de consultation sur les patients
- Partager l'expertise clinique pour améliorer la qualité des soins
- Utiliser la technologie de façon optimale afin que tous les patients reçoivent des soins appropriés

technologies nouvelles et pertinentes pour améliorer la qualité et les soins aux patients. Ils doivent également assurer l'intendance des maigres ressources en santé en favorisant la mise en place d'initiatives visant à accroître la pertinence des examens et en y prenant part.

L'utilisation optimale de l'imagerie médicale, aiguillée par l'avis et l'expertise des radiologistes permet d'accélérer l'établissement de diagnostics, l'instauration de traitements et les sorties de l'hôpital, de rassurer les patients et leurs familles en temps opportun et d'accroître la confiance des cliniciens au chapitre de la prise en charge des symptômes et des préoccupations des patients. La radiologie démontre sa valeur en étant capable de maximiser l'efficacité des technologies d'imagerie médicale et d'améliorer la rapidité et la précision du diagnostic, tout en réduisant au minimum le recours inutile (inapproprié) à ces outils.⁸ Aucune autre spécialité médicale unique ne cumule les connaissances et les compétences nécessaires à l'exécution de ces tâches.

Conclusion

La CAR comprend que le professionnalisme a une importance capitale pour les radiologistes dans un contexte de profession autoréglementée, mais elle n'exerce pas de fonctions de réglementation. Il incombe à tous les médecins de reconnaître, d'encourager et d'adopter les principes directeurs du professionnalisme médical. Ces principes s'avèrent particulièrement pertinents pour les radiologistes en raison du rôle fondamental que l'imagerie diagnostique joue dans les soins de santé actuels. La CAR a pour mandat de définir et de communiquer l'apport des organismes professionnels aux soins aux patients et de cultiver le professionnalisme dans un milieu soumis à des pressions croissantes qui tendent à banaliser l'interprétation des images. Il est impératif que la CAR, à titre de porte-parole des radiologistes, continue de

⁸ Bhandari et Dinh. *La valeur de la radiologie au Canada*, p. 2.

jouer un rôle actif et manifeste pour faire valoir l'importance du professionnalisme auprès des radiologistes, des agences gouvernementales et des patients.